

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 10

Représentés : 4

Absents : 1

Date de convocation : 22 mars 2024

Date d'affichage : 22 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre – RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha – RETORNAZ André - FALCOZ Corine – MAGNIN Carine – RAMBAUD Marie-Pierre – FEUTRIER Stéphanie – RETORNAZ Lénaïck – GRANGE Michel

Étaient représentés : GRANGE Guy (donne procuration à GRANGE Michel) – MARTIN Jean-Marie (donne procuration à MAGNIN Carine) – POIROT Marie (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) – GRANGE Christian (donne procuration à FALCOZ Corine)

Était absent : CLAPPIER Pascal

Madame Marie-Pierre RAMBAUD est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 24-03-037

Objet : Budget annexe des équipements touristiques : Approbation du budget primitif 2024

Rapporteur : Natacha Rivas, adjointe au maire.

Le projet de budget primitif (BP) annexe des équipements touristiques pour 2024 a été présenté lors de la Commission des finances du 21 mars dernier.

C'est ainsi que je vous demande de vous prononcer sur le budget primitif annexe des équipements touristiques pour l'année 2024, arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 658 073.00 €	1 658 073.00 €
Section d'investissement	4 397 244.46 €	4 397 244.46 €
TOTAL	6 055 317.46 €	6 055 317.46 €

Le Conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis favorable de la Commission des finances en date du 21 mars 2024,
Où l'exposé de Madame Rivas,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

➤ d'approuver le budget primitif annexe des équipements touristiques pour l'année 2024 comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 658 073.00 €	1 658 073.00 €
Section d'investissement	4 397 244.46 €	4 397 244.46 €
TOTAL	6 055 317.46 €	6 055 317.46 €

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX




Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 02/04/2024

Publication : 02/04/2024

Valloire, le 02/04/2024

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.


